

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant le début de la session de formation **Présentiel - Synchrone**

Objectifs

Le stagiaire sera capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction d'appareilleur. Etre capable de déplacer des charges en espace restreint et en utilisant les différents moyens de manutention mis à disposition (palans, élingues...). Réaliser ces manutentions en sécurité.

Public Visé

Personnes devant effectuer des manutentions complexes, notamment pour les travaux à bord de navires ou de sous-marins.

Pré Requis

Avoir 18 ans révolus. Etre médicalement apte.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction d'appareilleur

Etre capable de déplacer des charges en espace restreint et en utilisant les différents moyens de manutention mis à disposition
Réaliser ces manutentions en sécurité

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel

Méthode participative active permettant la participation du stagiaire.
Alternance d'exposés et d'exercices pratiques. Les travaux pratiques sont réalisés directement par les stagiaires sur une installation pédagogique adaptée.

Parcours pédagogique

Enseignements théoriques et pratiques:

Notions de calcul : poids du corps (définition, mesures, poids volumique...)
Notions de mécanique appliquée : centre de gravité (surface plane, volumes homogènes, hétérogènes) forces (dynamomètre, changement de direction, forces concourantes...), forces parallèles relation entre les angles des élingues et les tensions qu'elles subissent dans les élingages à deux brins. Remarques sur les tensions des élingues dans les élingages à quatre brins règles pour incliner une charge horizontale ou pour rendre horizontale une charge inclinée
Technologie : câbles métalliques (toron, aussière, grelin...). Élingues en câbles métalliques (erse, pentoire, cosse...). Élingues en chaîne (calibre, charge de sécurité...) Cordages. Précautions à prendre pour l'utilisation des élingues et comment disposer les brins des élingages comportant des points faibles. Matériels de manutention et précautions à prendre pour leur utilisation (palonniers, manilles...).

Machines utilisées par les appareilleurs et précautions à prendre pour leur utilisation (poulie, treuil...). Équilibre et stabilité des charges manutention au sol des fardeaux.

Récapitulation des principales règles et mesures de sécurité à prendre dans les travaux de manutention

Responsabilités : de l'élingueur, du chef de manœuvre. Inspection commune préalable du chantier.

Réglementation applicable. Examen d'adéquation (réalisation et formalisation).

Établissement ou participation à l'établissement du Plan de prévention, consignes de sécurité, communication de son contenu.

Risques liés aux opérations de levage et de manutention, analyse des risques. Caractéristiques des charges manutentionnées (Poids, tare, points d'accrochage, centre de gravité, forme...). Contrôle réglementaire des engins de levage et des appareils de manutention. Limites météorologiques et environnementales (vent, sol, lignes électriques, espaces restreints, distance de sécurité...).

Calcul des pressions au sol. Lecture et compréhension des abaques de levage.

Mode de communication avec le grutier.

Gestes de commandement. Règles d'élingage. Balisage de chantier. Plan de levage (levage à 1 ou 2 grues).

Opération de début et de fin de poste.

CACES R484-1 initial

Utiliser un pont roulant à commande au sol en sécurité

Habilitation H0BO exécutant :

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations. Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure. Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites. Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation. Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.14646.13

aux opérations.

Protection collective : mesures, équipements et signalisation. Équipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre. Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Travail en hauteur :

Sensibilisation aux risques de chutes de hauteur : la chute ses conséquences, physiologiques, professionnelles, personnelles, physiques. Statistiques des chutes de hauteur. Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur.

Les éléments de la protection collective contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les garde-corps, les filets, les nacelles, les échafaudages.

Les éléments de la protection individuelle contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les harnais, les ancrages, les liaisons antichute, le système d'arrêt des chutes.

Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Gestes et postures :

Décrire sa situation de travail et caractériser la place de l'activité physique combinée aux activités perceptives et mentales.

Appréhender l'importance des dommages liés à l'activité physique en milieu professionnel (accidents du travail et atteintes à la santé) et les enjeux humains et économiques.

Repérer les situations dangereuses et évaluer les risques liés à l'activité physique en milieu professionnel, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

Identifier les éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail.

Proposer des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques liés à l'activité physique ou alerter sa hiérarchie des risques encourus.

Limiter les risques liés à la manutention manuelle occasionnelle de charges en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

PRATIQUE

Éléments utilisés : tuyauterie, vannes, moteurs, gaines de ventilation, tableaux électriques, bouteilles d'air, pompes, tôles...

Évaluation des masses. Centre de gravité, pince à tôle (contrôle CMU) les dangers et interdictions.

Élingage des différentes pièces, retournement de charge. Anneaux (filets). Angles de travail. Calcul d'angles avec divers exemples, chemin de palans. Sécurité pendant la manœuvre (balisage).

Qualification Intervenant-e-s

Formateur avec 5 ans minimum d'expérience professionnelle

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation : Formation en présentiel Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année) Support de cours, livret stagiaire, exercices et test numériques MémoForma remis au participant Préparation à l'épreuve finale Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire avec tests théoriques et pratiques. Attestation de formation. A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du formateur. Feuilles d'émargement.

Modalités d'accessibilité handicap

Formation accessible à tous en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Notre engagement envers l'inclusivité se traduit par diverses mesures pour garantir que chaque personne puisse bénéficier pleinement de cette expérience d'apprentissage. Pour plus d'informations veuillez contacter notre référent Handicap Monsieur Louis SASSATELLI pat téléphone au 04.42.01.21.20 ou par mail à contact@lesclesdelaformation.com



Durée

70.00 Heures **10** Jours De 2 à 8 Personnes

Effectif

De 2 à 8 Personnes

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.14646.13



Contactez-nous !

Jeremy RENAUDIN
Assistant commercial

Tél. : 0627350005

Mail : administratif@lesclesdelaformation.com

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.14646.13

Les clés de la Compétence - 214 avenue Calendal - 13600 La Ciotat
Tél. : 0442 012 120 - Fax : 0426 300 696 - Site internet : www.lesclesdelaformation.com - E-mail : contact@lesclesdelaformation.com



sco Rev A 15/08/12